47e ANNÉE. — N° 16.418

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	6 »	11 f	22 f
France et Colonies...	6 50	12 f	24 f
Etranger.....	9 »	18 f	36 f

12e EDITION

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX

5 H. MATIN

JEUDI 14 JUIN 1917

SAINT BASILE

SOLEIL: lever 5 h. 17: couch. 8 h. 47
LUNE: nouvelle le 19, P. Q. le 27

L'Abdication de Constantin

Cette fois, les efforts des alliés n'auront pas été superflus. Espérons-le du moins. Le roi de Grèce a abdiqué. Tino s'en va. Il s'en va après avoir désigné pour son successeur son fils cadet, le prince Alexandre. Ces décisions sont conformes aux demandes des puissances protectrices. M. Jonnart peut être fier des résultats de sa mission : il aura bien mérité de la patrie. Jusqu'ici, son succès est complet; il est de bon augure pour la suite que prendront les événements. Suivant ses instructions, il avait demandé au président du conseil l'abdication du roi et la désignation de son successeur, à l'exclusion du diadoque. M. Zaïmis a pu obtenir de son souverain, pressé par les circonstances, l'un et l'autre. Ce n'aura probablement pas été sans peine. L'important est qu'il l'ait obtenu.

Nous ne pouvions continuer à tolérer la présence du roi Constantin sur le trône après l'attentat dont nos marins avaient été victimes et qui était resté impuni, après la violation de tous ses engagements, après qu'il avait laissé la Bulgarie envahir le territoire hellène, après les ravitaillements des sous-marins allemands de la mer Egée par les soins de son gouvernement, après la mobilisation de son armée en vue d'une attaque brusquée sur les derrières de notre armée d'Orient, après enfin toute la série de faits qui depuis trop longtemps avaient attesté avec tant d'éclat son hostilité et son indignité.

En ces derniers temps, il avait poussé l'impudence jusqu'à mettre sur pied des bandes de comitadjis pour attaquer nos troupes. Les comitadjis trouvèrent heureusement à qui parler. Le général Sarrail sévit contre ces bandits avec la dernière rigueur. Après quoi, ils se sont tenus tranquilles. Ce fut, si nous ne nous trompons, le dernier exploit auquel s'était livré Tino. Mais la mesure était comble. A tant d'ignominies il fallait enfin des sanctions. La première était que le roi traître et parjure disparût. Constantin, faible jouet entre les mains de sa femme, sœur de l'empereur Guillaume, faisait trop bien les affaires de l'Allemagne pour que les alliés consentissent plus longtemps à négocier avec lui. Il est parti, c'est bien. C'est une première satisfaction.

Une seconde satisfaction se trouve dans l'exclusion dont est frappé le diadoque. Malgré toutes ses avances, le prince Georges, une fois ceint de la couronne royale, n'eût très vraisemblablement pas manqué de poursuivre la politique de son père. Il a été écarté de la succession. C'est le second fils de Tino qui la recueille. Le prince Alexandre est un jeune homme de vingt-quatre ans avec lequel il sera plus facile de s'entendre. A la nouvelle de l'abdication, les réservistes, dont les ligues n'ont jamais été constituées que pour fournir des cadres à l'émeute, ont bien essayé de provoquer des désordres dans les rues d'Athènes. Mais l'émotion a été de courte durée, et bientôt le populaire a laissé les « blouses blanches » s'agiter dans le vide. Nous ne sachions pas que des larmes aient été versées sur le sort de l'ex-roi, qui songerait à se retirer en Suisse. Il pourra y méditer sur la fragilité des empires.

A. D.

Comment fut amenée l'Abdication de Constantin

Athènes, 13 juin. — C'est à l'énergie, à l'opportunité de l'action du haut commissaire français en Grèce, M. Jonnart, qu'est due la prompte abdication du roi Constantin, et sans violence.

A peine arrivé à Salamine, après sa visite à Salonique, M. Jonnart rendit visite à M. Zaïmis, président du conseil. Il lui fit connaître que le premier but des puissances protectrices était de prendre des mesures pour assurer la répartition équitable des récoltes de la Grèce. Ensuite, il l'avertit que, pour éviter les désordres que ne manquerait pas de causer l'arrivée dans la Grèce territoriale de certains éléments militaires actuellement dans le Péloponèse, nous nous trouvions amenés à renforcer sur certains points notre contrôle du canal de Corinthe.

LES ALLIÉS EXIGENT LE DÉPART DU ROI

Enfin, le haut commissaire l'avisa que, de l'avis des puissances protectrices, le roi était entièrement sorti de ses attributions et qu'il paraissait nécessaire qu'il abandonnât la couronne à l'un de ses fils. M. Jonnart faisait clairement entendre que le successeur de Constantin ne pouvait pas être son fils aîné, le diadoque, trop connu pour son dévouement aux intérêts allemands.

M. Zaïmis, ancien ami de Venizélos, avait bien vu que depuis longtemps la Constitution grecque était violée dans son esprit et dans sa lettre, et qu'en réalité une petite poignée de princes ou de courtisans dévoués à Guillaume II orientaient le pays dans une voie contraire à ses intérêts. Parmi les agitateurs les plus turbulents sont le prince Nicolas, frère du roi; M. Streit, ancien ministre, et le général Dousmanis, ancien chef d'état-major.

Pris entre ces influences et la tyrannique domination de sa femme, Sophie de Hohenzollern, le roi Constantin avait lui-même conscience de s'être laissé égarer jusqu'au point d'oublier ses devoirs de souverain.

M. Zaïmis se rendait compte de cette situation lorsque, lundi matin, il eut avec M. Jonnart des entretiens qui devaient décider du sort de son pays. Il put se rappeler qu'en 1863, lorsque le premier ministre anglais, lord Palmerston, avait prononcé la déchéance du roi Othon de Bavière, c'était son propre père à lui, M. Zaïmis, qui, en qualité de ministre, avait présidé à cette abdication.

CONSTANTIN CÈDE

Cette opération rencontrait cette fois des difficultés que la sagesse de M. Zaïmis et la force de persuasion du haut commissaire français contribuèrent à régler pacifiquement.

M. Jonnart avait fait savoir à M. Zaïmis qu'il disposait, à proximité d'Athènes, des forces nécessaires pour maintenir l'ordre et pour imposer au besoin la volonté des puissances.

Il ne donna au roi Constantin, pour se décider, que jusqu'au lendemain, mardi 12 juin, à midi. »

Si pénible que fût la mission dont M. Zaïmis était chargé, il n'hésita pas à s'en acquitter, n'écoutant que son patriotisme. Nous ne savons encore rien des entrevues longues et confidentielles qu'il eut avec son souverain. Tout à coup, à la nuit tombante, le bruit se répandit dans la capitale que le roi allait partir. On ajouta même, pour créer une émotion dans le public, qu'en réalité il était enlevé par les alliés. Il y eut une certaine agitation des « épistrates » ou réservistes. Constantin, qui voyait cette agitation des fenêtres mêmes de son palais, eut la prudence de refuser ce concours.

Il y a peu de temps, recevant à sa table un journaliste américain et sa femme, d'origine grecque Constantin disait : « Avec 700 de mes Grecs j'ai battu, le 1er décembre, 2,000 Français, Anglais et Italiens. » Mais la conversation qu'il avait eue, dans l'après-midi, avec M. Zaïmis, l'avait convaincu que l'heure des rodomontades était finie. Il envoya un de ses officiers dire aux épistrates qu'il les priait de demeurer tranquilles, en leur affirmant qu'il n'était et ne serait l'objet d'aucune violence, et qu'il désirait prendre ses décisions en toute tranquillité d'âme.

NOS TROUPES PRÊTES A DÉBARQUER

L'agitation dans les rues et les cafés fut toute superficielle, et Constantin, tenu au courant des événements, put constater que personne n'était disposé à se faire tuer pour lui. Le reste de la nuit se passa, dès lors, dans la plus grande tranquillité.

Entre temps, M. Jonnart, à qui des informateurs avaient annoncé des troubles sanglants, se demandait s'il ne convenait pas de faire débarquer nos troupes arrivées à Salamine. Plusieurs points de débarquement furent envisagés; pour des raisons diverses, M. Jonnart renonça à cette intention, d'autant que le calme presque complet d'Athènes ne la rendait pas urgente. Nos troupes restèrent donc sur les transports, près de Salamine, prêtes à intervenir. Cette intervention ne fut pas nécessaire.

LE NOUVEAU ROI CONVOQUERAIT LA CHAMBRE VENIZELISTE

Athènes, 13 juin. — Le nouveau roi aurait l'intention de convoquer très prochainement la Chambre venizeliste dissoute par Constantin.

Un ministère ententophile serait constitué près la réunion de cette Chambre.

LE JAPON A RECONNU LE GOUVERNEMENT VENIZELISTE

Londres, 13 juin. — Une lettre a été adressée par le consul japonais au Caire à l'agent diplomatique du gouvernement provisoire grec. C'est le premier acte par lequel le Japon a reconnu le gouvernement provisoire de Salonique.

L'OCCUPATION DE L'ISTME DE CORINTHE

Salonique, 11 juin. — C'est un détachement de l'armée du général Regnault qui a occupé l'isthme de Corinthe sans aucune espèce de résistance. Le peuple grec attend les troupes françaises comme des libérateurs. On compare l'armée de Regnault au détachement français, commandé par le général Maison, qui a jadis libéré la Grèce de la tyrannie turque.

LA DÉCHÉANCE DE CONSTANTIN PROCLAMÉE A ELASSONA

Salonique, 11 juin (retardée). — L'armée française a été accueillie avec enthousiasme à Elassona. La population s'est immédiatement soulevée, a déposé les autorités et a proclamé la déchéance du roi.

CONSTANTIN EMMENERAIT TOUTE SA FAMILLE

Athènes, 13 juin. — Tous les membres de la famille royale, à l'exception du nouveau roi, paraissent décidés à quitter la Grèce en même temps que le souverain déchu. Les puissances protectrices exigent, de toute façon, l'éloignement du prince Nicolas, dont l'influence sur son frère Constantin a été néfaste.

L'IMPRESSION A LA CHAMBRE

Paris, 13 juin. — Interrogé lundi devant la commission des affaires extérieures sur les événements de Grèce, M. Ribot s'excusa de ne pouvoir satisfaire à cette curiosité. Aussi, la nappe de pessimisme qui traîne dans l'atmosphère du Palais-Bourbon s'épaississait-elle au début de la journée d'hier. Le président du conseil avait eu pourtant d'excellentes raisons de ne rien préciser. Des événements étaient en cours à Athènes. On en attendait les résultats.

Vers cinq heures, M. Ribot recevait un pli à la Chambre : c'était la nouvelle de l'abdication de Constantin.

Se tournant alors vers un groupe de députés, dont quelques-uns font partie de la commission des affaires extérieures, le président du conseil leur tendit la dépêche : « Voici, Messieurs, ma réponse à votre question d'hier. Je regrette de n'avoir pu vous la donner plus tôt, mais ce n'est point de ma faute. »

On se le complimenta à la ronde. Et comme les bonnes nouvelles circulent avec autant de rapidité que les mauvaises, la détente fut générale.

Les Troupes de l'Entente débarquent au Pirée

Athènes, 13 juin. — La situation continue à se développer dans le calme.

Le haut-commissaire des puissances protectrices, en complet accord avec le gouvernement hellénique, a fait débarquer au Pirée les troupes qui étaient à bord des navires de guerre.

Le débarquement s'est effectué sans provoquer aucune émotion au Pirée.

Les troupes sont actuellement installées au nord de la ville.

M. Jonnart a marqué par une lettre à M. Zaïmis le caractère amical de l'opération.

Appréciations des Journaux

Paris, 13 juin. — Dans leurs commentaires sur la chute de Constantin et de la reine, les journaux mettent en lumière que c'est indiscutablement un échec douloureux pour l'Allemagne. Celle-ci va y répondre en représentant les alliés comme les destructeurs de l'indépendance d'un petit. Mais, en réalité, ceux-ci agissent conformément aux conventions qui ont présidé à la naissance et au développement de l'Etat hellénique. Et dorénavant nous n'aurons plus sur les rives de la Méditerranée un groupe d'espions gagés par nos ennemis.

La France, l'Angleterre et la Russie se sont rappelé qu'elles ne protégeaient pas uniquement l'indépendance extérieure de la Grèce, mais aussi ses libertés intérieures. Et elles ont déclaré vouloir rétablir l'unité nationale. Cette restauration implique, avec une amnistie générale, l'appel aux hommes de cœur qui ont sauvé à Salonique l'honneur de la Grèce. Le venizelisme ne saurait être écarté du pouvoir, et sous une forme ou sous une autre il doit y être représenté. Telles sont les idées qu'on trouve exprimées dans les journaux. Joignons-y ces appréciations plus personnelles :

L'*Echo de Paris* écrit :

L'opinion française apprendra avec un profond contentement ce premier résultat désormais acquis : les crimes de décembre sont vengés par le départ du coupable.

Et notre confrère dit encore :

Si une chose peut surprendre, c'est que de telles fautes n'aient pas appelé un châtiment plus prompt.

Le *Petit Journal* :

Il a suffi de parler haut et ferme pour faire disparaître cet épouvantail. La protection allemande, qui devait sauvegarder le roi contre toutes les atteintes, a été complètement impuissante.

M. Alfred Capus, dans le *Figaro*, déduit de l'opération d'Athènes ces trois conséquences : l'Allemagne chassée de la Méditerranée; notre position à Salonique fortifiée, et chez les alliés, un accord profond, une vigueur politique qui n'a jamais été plus nécessaire.

L'*Humanité* demande :

Qu'on règle une fois pour toutes l'affaire grecque en donnant au peuple de l'Hellade les moyens nécessaires pour décider librement de son sort.

Le *Temps* dégageant pour la France et pour tous les alliés la moralité des faits historiques qui se sont passés en Grèce, écrit :

M. Jonnart vient de jouer un rôle qui fait honneur à notre pays. Efficacement secondé par le général Sarrail et par l'amiral Gauchet, il a su obtenir sans violence ce qu'il aurait été en mesure d'exiger par la force. Mais il a obtenu parce qu'il était en état d'exiger. Le succès de sa mission est un enseignement réconfortant. Il montre qu'on arrive au but quand on sait ce qu'on veut et quand on proportionne les moyens aux difficultés.

Telles sont aussi les conditions de la victoire.

Le "Séquana", de la Sud-Atlantique, est coulé

CENT QUATRE-VINGT-DIX VICTIMES

Le paquebot « Séquana », de la Compagnie Sud-Atlantique, a été torpillé et coulé le 8 juin, à deux heures du matin, dans l'Atlantique. Il y avait à bord 550 passagers, y compris un détachement de Sénégalais, et 100 hommes d'équipage.

Le nombre des disparus est de 190 hommes.

Les personnes désirant obtenir des renseignements au sujet du personnel du navire pourront s'adresser au sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande, 120 bis, boulevard Montparnasse.

En ce qui concerne les passagers militaires, les renseignements pourront être demandés au directeur des troupes coloniales au ministère de la guerre, boulevard Saint-Germain.

Le vapeur « Sequana », ex « City-of-Corinth, avait été construit à Belfast en 1898. Sa jauge était de 5,557 tonnes.

Un Bâtiment s'écroule à l'Usine Renault

Paris, 13 juin. — Ce matin, une portion d'un bâtiment de l'établissement Renault s'est écroulée. Le déblaiement a été immédiatement organisé. Un assez grand nombre de blessés ont été dirigés vers les hôpitaux. On continue le déblaiement pour voir s'il n'y aurait pas sous les décombres des blessés ou des morts.

Les Morts et les Blessés

Paris, 13 juin. — A onze heures et demie du soir, la préfecture de police communique les chiffres suivants au sujet du nombre des victimes de la catastrophe de Billancourt : 21 morts, 60 blessés, dont 34 sont soignés dans les hôpitaux et 26 à domicile.

La Production ne sera pas entravée

Paris, 13 juin. — L'accident n'a pas le moins du monde interrompu le travail dans les autres ateliers, et, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la production de guerre ne sera pas arrêtée un seul moment.

Une Interpellation

M. Levasseur, député de la Seine, vient d'adresser au gouvernement une demande d'interpellation sur les causes et les graves responsabilités en jeu dans la catastrophe qui s'est produite ce matin aux usines Renault, à Billancourt.

LES ÉTATS-UNIS AUX COTÉS DE

LE GÉNÉRAL PERSHING

L'accueil triomphal de Paris - Le Maré

L'AIDE DE LA GRANDE RÉPUBLIQUE VA ÊTRE RAPIDE ET PUISSANTE

Paris, 13 juin. — Le concours de nos alliés américains va se manifester à bref délai d'une manière tangible et efficace, tant au point de vue militaire qu'au point de vue industriel et économique.

Les Etats-Unis ont décidé l'envoi sur le continent européen de cinq cent mille combattants avant la fin de l'année. L'arrivée du général Pershing est le premier acte tangible de l'effort des Etats-Unis. Il en promet beaucoup d'autres dont on sera étonné quand on pourra les faire connaître.

L'Emprunt de la Liberté sera bientôt clos; il apportera immédiatement 1,300 millions de dollars, sans préjudice des futures opérations financières.

Au point de vue transports, aviation, etc., les Américains procèdent avec la méthode, la rapidité et la maîtrise qui ont fait le renom de leurs industriels. Déjà, les ingénieurs américains sont en France, s'entendant avec les industriels français pour l'installation des usines qui leur seront nécessaires et l'aménagement des quais qui leur seront réservés dans les ports. Différentes mesures, que nous ne pouvons indiquer actuellement, permettront d'établir une collaboration intime des industriels français et des industriels américains.

Le concours américain, bientôt, émerveillera les plus pessimistes.

Le général Pershing débarque à Boulogne-sur-Mer

Boulogne-sur-Mer, 13 juin. — **Le général Pershing, commandant en chef du corps expéditionnaire américain, a débarqué ce matin sur la terre française, accompagné de son état-major.**

A neuf heures et demie, arrive M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, chargé de représenter le gouvernement.

La malle qui porte l'état-major américain apparaît dans le bassin Chanzy à neuf heures quarante. Les soldats anglais, massés sur l'entrepont, poussent de vibrants hurras, auxquels répondent les troupes alignées à terre. Tandis que le navire accoste, la musique militaire joue l'Hymne américain. Le général Pershing, débout sur le pont au milieu de son état-major, salue militairement. Le temps est splendide.

Le quai, noir de monde, est pavoisé de drapeaux alliés. Nos amis américains ont grande allure sous leur uniforme kaki tout simple, et l'enthousiasme de la population, qui pourtant a déjà assisté à tant de spectacles émouvants et grandioses depuis le début de la guerre, qui a vu tant de départs et d'arrivées sensationnelles, a fait vibrer de ses clameurs le vaste môle, impatiente d'acclamer en cette poignée de braves soldats l'armée nouvelle qui vient de si loin combattre aux côtés de nos soldats l'ennemi commun de la civilisation.

Ces premiers témoignages de chaleureuse sympathie leur ont fait oublier les fatigues d'un long et pénible voyage, et ce fut, avec le splendide panorama de la mer pour décor, une cérémonie imposante en sa simplicité toute militaire.

Le long du quai de la gare maritime, de nombreuses personnalités s'étaient réunies pour souhaiter la bienvenue au général américain. Le général Peltier, chef de la mission française auprès de l'armée américaine, représentant le gouvernement; les représentants du maréchal Joffre et du ministre de la guerre; le vice-amiral Ronarch, commandant la marine de la région du Nord, ainsi que des officiers de la marine et de l'armée britannique.

Grand, musclé, la taille cambrée dans son uniforme kaki, le général Pershing est superbe d'allure, avec sa face énergique sous ses cheveux blancs, tandis qu'il écoute, découvert, la « Marseillaise ».

Les autorités montent sur le pont de l'« Invicta » pour saluer le général. C'est d'abord M. René Besnard, qui, au nom du gouvernement, salue le digne représentant de la grande nation américaine, venue combattre à nos côtés pour la même cause du droit et de la civilisation.

M. Briens, préfet du Pas-de-Calais, rend hommage au peuple allié, qui s'est dressé magnifiquement contre la barbarie.

Le général Peltier, chef de la mission française près l'armée américaine, lui adresse, en anglais, le salut de l'armée.

Au nom du maréchal Joffre et du général Pétain, le commandant Thouzelier et l'aide-major Dupont souhaitent la bienvenue à leur frère d'armes américain.

Enfin, le général J.-B. Dumas, commandant la région, lui dit : « Une ère nouvelle s'ouvre dans l'histoire du monde. Les Etats-Unis d'Amérique s'élargissent avec les Etats-Unis du monde, tous solidaires, qui tueront définitivement la guerre, qui nous donneront une paix féconde, harmonieuse et durable par la Société des nations. Soyez le bienvenu parmi nous, mon général, pour l'humanité. »

Très ému, le général Pershing s'incline après que chacun des personnages officiels a parlé, et ses yeux d'acier, très vifs et très ardents, expriment sa reconnaissance à chaque présentation.

Les présentations terminées, le général Pershing, accompagné de sa suite, qui comprend une centaine d'officiers, quitte l'« Invicta ». Sur le quai, il passe en revue la compagnie de territoriaux qui rend les honneurs.

Puis, accompagné des autorités, le général Pershing monte en auto pour aller visiter la ville. La population l'acclame sur tout le parcours.

A midi, le général et son état-major sont partis par train spécial pour Paris.

Il n'y eut pas d'autre réception, et ce simple accueil sans discours, en ce temps de guerre, de douleurs et d'angoisses, sur un quai de port banal, par un clair matin, nous apparut plus beau que tous les discours, tous les cuivres déchaînés des réceptions officielles.

Le cœur de la France a battu à Boulogne. Que nos amis américains soient les bienvenus parmi nous. Nous leur ouvrons volontiers nos rangs pour qu'ils partagent avec nous la victoire et sa gloire.

Paris acclame Pershing et le maréchal Joffre

Paris, 13 juin. — La population parisienne a fait au général Pershing un accueil vibrant d'enthousiasme. Elle a tenu à saluer en lui le chef suprême des nouveaux frères d'armes qui combattront bientôt sur le sol français aux côtés des armées alliées.

Paris, 13 juin. — Le train amenant le général Pershing et son état-major est arrivé à 6 h. 27 à la gare du Nord, aux abords de laquelle était massée une foule considérable. Un bataillon du 237e territorial rendait les honneurs. Au moment où le train stoppait, la musique de la Garde républicaine a attaqué l'hymne américain. Le général Pershing, debout, la main à la visière de sa casquette, a attendu que les premières mesures fussent terminées, puis il est descendu du wagon tandis que la musique jouait la « Marseillaise ».

Le général a été reçu par M. Viviani, garde des sceaux; Painlevé, ministre de la guerre; le commandant Renaud, représentant le Président de la République; Sharp, ambassadeur des Etats-Unis; le maréchal Joffre; le docteur Ribot, représentant le président du conseil; le général Foch, le général Dubail, gouverneur militaire de Paris; le général Brugère; Delanney, préfet de la Seine; Hudelo, préfet de police; Leymarie, directeur de la Sûreté générale; colonel Leroy-Lewis, attaché militaire de l'ambassade britannique; le président du Conseil municipal de Paris et le président du Conseil général de la Seine, précédé de M. William Martin, directeur du protocole.

Le cortège s'est dirigé vers un salon, où la bienvenue a été souhaitée au général Pershing au nom du gouvernement de la République par MM. Viviani et Painlevé.

Les présentations terminées, le général et sa suite ont été conduits à leurs automobiles qui attendaient dans la cour de la gare, où la foule a longuement acclamé le général américain.

Dans la première voiture montent M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis, et M. Viviani. Dans la seconde, prennent place le général Pershing et M. Painlevé. Une quinzaine d'autres automobiles suivent. Il est 6 h. 40 quand le cortège s'ébranle.

Des acclamations enthousiastes s'élèvent de toute part. Les cris de : « Vive Pershing! Vive Joffre! » retentissent, les chapeaux et les mouchoirs s'agitent et des fleurs sont projetées de tous côtés dans la voiture du général et dans celle du maréchal Joffre.

Tout le long de la rue Lafayette, le cortège a une peine énorme à se frayer un passage. Le service d'ordre est littéralement débordé. A un moment donné, l'automobile du maréchal Joffre est absolument bloquée par la foule qui acclame sans répit le vainqueur de la Marne en lui lançant des fleurs.

Les fenêtres et les balcons des maisons, dont beaucoup sont ornées de drapeaux français et américains, sont noirs de monde. Place de l'Opéra, l'enthousiasme devient frénétique. Les cris de : « Vive Pershing! Vive Joffre! Vive l'Amérique » Vivent les Alliés! » se croisent sans discontinuer.

Là encore, la voiture du maréchal Joffre est séparée du reste du cortège, accaparée par la foule, qui veut acclamer de plus près le maréchal.

Le spectacle est vraiment émotionnant, l'on sent vibrer toute l'âme de la population parisienne.

Il est sept heures moins dix quand le cortège peut enfin arriver place de la Concorde, à l'hôtel Grillon, où résidera le général Pershing pendant son séjour à Paris. Le général américain est l'objet de nouvelles ovations, qui durent encore quand le général Pershing, après avoir salué la foule, s'est retiré dans ses appartements.

Les officiers américains et français qui suivent dans des automobiles, à des intervalles plus ou moins longs, ont été également très acclamés.

Déclarations du Général Pershing

Londres, 13 juin. — Pendant son séjour à Londres, le général Pershing, interviewé par un correspondant français, a déclaré :

« Nous sommes des précurseurs et des organisateurs du travail d'une armée qui est fermement décidée à jouer son rôle sur le continent européen pour la cause que la nation américaine a adoptée comme étant la sienne. Je ne peux dire quand cette armée débarquera, mais ne croyez-vous pas qu'elle arrivera toujours trop tôt pour notre ennemi ?

» Je peux cependant dire ceci : Nous venons en soldats conscients du devoir historique à accomplir quand pour la première fois notre drapeau se montre sur les champs de bataille du vieux monde. Il ne m'appartient ni de promettre ni de prophétiser; qu'il suffise que je vous dise que nous savons ce que nous faisons et ce que nous voulons. »

LE SUCCÈS DE L'EMPRUNT DE LA LIBERTÉ

Washington 13 juin. — On évalue à 1 million de dollars le chiffre moyen par heure des souscriptions de la ville de Chicago à l'Emprunt de la Liberté.

LES ENVOIS DE MATÉRIEL DE GUERRE

New-York, 13 juin. — Les Etats-Unis ont exporté en deux ans et neuf mois de guerre pour 3 milliards 400 millions de dollars de matériel de guerre destiné aux alliés. Les exportations d'explosifs, notamment, ont augmenté dans des proportions inouïes, passant de 41 millions 476,000 dollars en 1915 à 467 millions 82,000 dollars en 1916, et atteignant 640 millions 632,000 dollars pour les neuf premiers mois de l'année fiscale de 1917.

369 NAVIRES AMÉRICAINS ARMÉS CONTRE LA PIRATERIE

New-York, 13 juin. — Selon les déclarations du contre-amiral Earle devant le comité naval, 369 navires américains autres que des bâtiments de guerre ont été armés depuis le 1er avril dernier.

LES BUTS DE GUERRE AMÉRICAINS

New-York, 13 juin. — Le président Wilson a l'intention de prononcer le 14 juin, à Washington, un important discours dans lequel il exposera d'une façon plus détaillée et plus complète les buts de guerre des Etats-Unis.

Onze cents millions d'Impôts nouveaux

Paris, 13 juin. — En déposant son projet de douzièmes provisoires, le ministre des finances, M. Joseph Thierry, a manifesté son intention de renouer la tradition budgétaire en établissant un budget complet. Le ministre des finances estime que, dès maintenant, il faut prévoir les moyens nécessaires à équilibrer le budget de la France.

En dehors des systèmes fiscaux déjà en application, le ministre des finances envisage comme indispensable la création d'impôts nouveaux et de taxes nouvelles.

Il a décidé de créer un impôt sur les dépenses, qui frapperait toutes les transactions commerciales. Cet impôt, faible pour les dépenses indispensables à l'existence matérielle des contribuables, serait plus important pour les transactions commerciales et très lourd pour les dépenses somptuaires.

En outre, le gouvernement augmentera l'impôt sur les successions, et il demandera une modification de la taxe sur les bénéfices de guerre, de façon à avoir les moyens de percevoir plus aisément cet impôt.

Il proposera la suppression de la franchise postale militaire, qui entraîne des abus préjudiciables au Trésor, et son remplacement par la délivrance gratuite aux poilus et à leurs familles, si elles touchent les allocations, de timbres spéciaux.

Il réclamera enfin le relèvement des taxes sur les droits de quai, la navigation intérieure.

On met à l'étude l'établissement d'une taxe sur les billets de chemins de fer.

De ces différents impôts, le gouvernement attend un supplément de ressources de 1,100 millions.

TAXE DE SÉJOUR DANS LES VILLES D'EAUX

En attendant ces nouvelles mesures, le gouvernement a proposé d'établir, dans le projet de douzièmes provisoires qui sera examiné demain au Palais-Bourbon, une taxe de séjour dans les villes d'eaux et les stations climatiques. Déjà ces villes avaient la faculté d'instituer un impôt qui frappait tous les étrangers attirés par les établissements exploitant des sources d'eaux minérales ou des avantages climatiques. Ce que l'on veut, c'est rendre obligatoire la taxe. Son tarif serait établi par personne et par jour. Des exceptions sont prévues en faveur des indigents et des malades inscrits sur la liste d'assistance médicale gratuite. Une partie du produit de cet impôt serait attribuée à l'Office national du tourisme, chargé de développer nos villes d'eaux et nos plages. La commission du budget est favorable à la taxe; elle ne met à son acceptation qu'une condition : c'est que le produit de l'impôt nouveau serve à l'Office du tourisme et aussi à l'amélioration des stations.

L'IMPOT SUR LES DEPENSES PARTICULIERES

Paris, 13 juin. — Le projet de budget institue un impôt sur les dépenses particulières, à l'exception de celles jugées indispensables, c'est-à-dire à l'exception des dépenses d'alimentation, de chauffage, d'éclairage et de loyer. Les dépenses frappées sont de deux catégories :

1. Les dépenses d'habillement, de linge, de mobilier, etc. Ces dépenses seront frappées d'une taxe de 5 centimes par franc. C'est le sou du franc des ménagères.

2. Les dépenses dites voluptuaires ou somptuaires : bijoux, objets d'art, etc. Ces dépenses seront frappées d'une taxe de 10 %. On évalue le produit de ces taxes à une somme variant entre 400 et 450 millions.

En Allemagne

Le Recrutement de l'Armée polonaise suspendu

Zurich, 13 juin. — On mande de Varsovie que le gouverneur général Beseler a suspendu jusqu'à nouvel ordre les opérations de recrutement de l'armée polonaise et réduit de 2,000 à 150 le nombre des officiers et sous-officiers recruteurs. Le gouverneur justifie cette mesure non par les résultats pitoyables du recrutement et par le petit nombre des engagements volontaires, mais par la soi-disant nécessité d'assurer les travaux agricoles jusqu'à la moisson.

P. B.

Le Saint-Office et le Spiritisme

Les temps troublés sont fertiles en miracles. Les héros et les magiciens y poussent en beauté. L'humaine nature s'y montre prompte aux exploits comme aux sottises. Aussi voyons-nous fleurir en ces heures sanglantes, à côté de l'histoire belle comme une légende, la végétation mauvaise de la crédulité et de la suspicion. Le spiritisme a retrouvé une vogue qui n'a pas laissé d'inquiéter l'Eglise, puisque le père Coubé, qui ne jette pas sa parole aux moineaux, comme François d'Assise, a cru devoir consacrer sa prédication de carême, à la Madeleine, à condamner « le danger en même temps que la sottise des pratiques spirites ».

La question a même été portée devant le Saint-Office, en des termes précis :

« Est-il permis, en recourant ou non à un médium, en se servant ou non de l'hypnotisme, d'assister à un entretien ou des manifestations quelconques de spiritisme, offrissent-elles l'apparence de l'honnêteté ou de la piété, soit en interrogeant des âmes ou des esprits, soit en écoutant les réponses, soit en restant simplement spectateur, même en protestant tacitement ou expressément qu'on ne veut avoir aucun rapport avec les esprits mauvais ? »

Et le Saint-Office a répondu : non, sur tous les points. Les fidèles savent ce qu'il leur reste à ne pas faire.

Le refus de se soumettre à l'autorité du bon sens prépare mal les spirites à respecter l'autorité de l'Eglise. C'est affaire à leur conscience, et nous les laissons dialoguer avec elle. Mais les fidèles du spiritisme ont la foi du charbonnier. La raison, a dit un philosophe, ne peut détruire ce qu'elle n'a pas contribué à former. Nous serions fort étonnés de voir les spirites abjurer leur erreur devant la sommation du Saint-Office.

Il nous souvient d'un escroc qui comparaissait devant le tribunal de Bordeaux pour avoir abusé de l'ingénuité de spirites auxquels il faisait apparaître « l'esprit » de leurs parents défunts. Le président expliquait aux victimes le mécanisme de l'escroquerie, et d'ailleurs l'inculpé avouait de belle humeur. Les volés avaient un sourire énigmatique.

— Vous n'êtes pas convaincus d'avoir été abusés ? fit le président stupéfait.

— Non, monsieur le président, répondirent-ils; l'inculpé fait semblant d'avouer pour éviter une condamnation; mais nous sommes sûrs d'avoir vu...

Et ils demeurèrent fermés sur leur audacieuse position.

Après ça, comment s'étonner que les racontars les plus odieux, les ragots les plus invraisemblables, les bruits les plus tristement grotesques courent la campagne et la ville, trouvant des cervelles pour les recueillir au nid, et des lèvres pour leur redonner la volée ? Il n'y a que l'impossible dont certaines gens ne veulent pas douter. C'est imbécile, donc c'est vrai.

Les journaux qui se respectent s'efforcent de ne publier que des informations contrôlées; de les présenter sous leur véritable jour, avec leur degré d'importance : ce sont des « bourreurs de crâne ! » Mais que le plus borné des bavards répande d'une voix altérée par l'émotion, avec force clignements d'yeux, les sornettes les plus folles pour se donner quelque importance, c'est celui-là qu'il faut écouter et croire...

Ainsi va le monde. Spiritisme, légendes et absurdités ont la vie dure, parce qu'on les élève à la hauteur « d'opinions ». Et les opinions sont comme les clous, a dit Alexandre Dumas : plus on tape dessus, plus on les enfonce !

Communiqués officiels

FRONT FRANÇAIS

Du 13 Juin (14 heures)

Lutte d'artillerie dans la région du MOULIN DE LAFFAUX, du mont CORNILLET, de la BUTTE DU MESNIL, de la COTE 304 et des PAROCHES.

Un coup de main tenté par l'ennemi dans la région de la HAUTE-CHEVAUCHEE a échoué.

Nuit relativement calme partout ailleurs.

Du 13 Juin (23 heures)

Actions intermittentes des deux artilleries en Belgique et dans la région de Craonne.

Des tirs de destruction exécutés sur les organisations et les voies de communication de l'ennemi en quelques points du front ont été efficaces.

FRONT BRITANNIQUE

Du 13 Juin (après-midi)

Une contre-attaque allemande dirigée la nuit dernière contre les nouvelles positions conquises par nous hier matin sur les deux rives de la SOUCHEZ a été rejetée par nos feux d'artillerie et de mitrailleuses.

Nous avons exécuté avec succès cette nuit des coups de main à l'est du VERGUIER, au nord-est de LAGNICOURT, à l'ouest de LA BASSEE et au nord-est de NEUVE-CHAPELLE.

Un raid ennemi a été repoussé au nord-est de RICHEBOURG-L'AVOUE.

Du 13 Juin (20 heures 45)

Les prises effectuées par nous depuis la matinée du 7 juin sont actuellement dénombrées.

Elles comprennent sept mille trois cent quarante-deux prisonniers, dont cent quarante-cinq officiers; quarante-sept canons, deux cent quarante-deux mitrailleuses et soixante mortiers de tranchées.

Un détachement ennemi qui tentait d'aborder nos lignes, ce matin, au nord-ouest de Lens, a été rejeté avec pertes.

Hier, nos pilotes ont continué avec succès leurs opérations. Trois appareils allemands ont été abattus en combats aériens et deux autres contraints d'atterrir désemparés. Un sixième a été abattu dans nos lignes par nos canons spéciaux.

Tous les nôtres sont rentrés indemnes.

FRONT BELGE

Le Havre, 13 juin.

La nuit dernière, violent bombardement de nos premières lignes depuis le redan du passeur jusqu'à Boesinghe. Notre artillerie et nos lance-bombes ont énergiquement riposté aux tirs ennemis.

Journée calme, à part un bombardement sans grande intensité de nos lignes dans le secteur de Hetsas.

ARMÉE D'ORIENT

Salonique, 12 juin.

Des attaques locales ennemies exécutées sur Doldzeli (région du lac Doiran), dans la nuit du 11 au 12, ont été repoussées.

Sur la rive droite du Vardar activité intermittente des deux artilleries.

Canonnade et fusillade dans la région de Monastir.

L'aviation britannique a bombardé les dépôts ennemis de Bydanci.

En Thessalie, notre cavalerie est entrée à Larissa le 12, à six heures du matin.

FRONT ITALIEN

Rome, 13 juin.

Sur tout l'ensemble du front, actions intermittentes des deux artilleries. Quelques rencontres entre patrouilles.

La Situation en Russie

LES ELECTEURS A LA CONSTITUANTE AURONT AU MOINS VINGT ANS

Pétrograd, 13 juin. — La commission charg

Front russe

Communiqué officiel du 16 juin

Pétrograd, 12 juin.

FRONT OCCIDENTAL : Un détachement d'éclaireurs volontaires commandé par l'enseigne Kourkowski a effectué une brillante reconnaissance nocturne malgré les fougasses ennemies qui ont fait explosion. Le détachement a franchi les fils de fer puis il a attaqué à la baïonnette et rejeté un poste de campagne ennemi. Le vaillant enseigne Kourkowski a été blessé.

FRONT ROUMAIN : Fusillades habituelles.

FRONT DU CAUCASE : Aucun changement.

CONSTANTIN A QUITTÉ ATHÈNES

Le Nouveau Roi a prêté serment

Athènes, 13 juin. — Hier soir, à dix-sept heures, Constantin est parti d'Athènes pour se rendre à Tatoï.

Le roi Alexandre a prêté serment.

La ville est calme.

Athènes, 13 juin. — On confirme que le roi a quitté Athènes dans la soirée pour se rendre à Tatoï sur le désir qu'il a fait exprimer au haut commissaire des puissances protectrices.

Un contre-torpilleur français sera mis à sa disposition au port le plus voisin de Tatoï pour assurer le départ de la famille royale et son transport en Italie d'où elle gagnera la Suisse.

L'EX-ROI DÉCONSEILLE LA RÉSISTANCE

Athènes, 13 juin. — L'ex-roi tient à déconseiller officiellement à ses partisans toute tentative de résistance. Dans la proclamation par laquelle il annonce son abdication, il attire l'attention de ses sujets sur les graves conséquences qu'entraîneraient des troubles.

L'attitude de Constantin, si différente du passé, est un excellent témoignage de l'efficacité avec laquelle les alliés avaient pris, cette fois, leurs précautions.

Les Troupes françaises occupent Larissa

DERNIER GUET-APENS

Un Colonel grec fait traîtreusement ouvrir le feu sur notre Cavalerie qui riposte victorieusement

Salonique, 13 juin. — Les opérations en Thessalie ont continué pendant la nuit du 11 au 12 juin. Un bataillon de chasseurs s'est installé à mi-chemin entre Baba et Larissa. Elassona et Tirnovo ont été occupées sans incident.

A Larissa, la cavalerie qui formait l'avant-garde a entouré la ville dès le matin et s'est installée à la gare et à la préfecture. Le général grec Bairas avait informé le commandant de cette troupe qu'il n'y aurait aucune résistance. **Cependant, au bout d'un certain temps, le colonel Grivas faisait traîtreusement ouvrir le feu par des fractions grecques postées derrière les casernes. La cavalerie française riposta et un échange de coups de feu se produisit, qui prit fin seulement à dix heures du matin; deux de nos officiers et quatre cavaliers avaient été tués, une vingtaine blessés. Les pertes des Grecs s'élevaient à une soixantaine d'hommes.**

A la suite de cette agression, les Grecs ont laissé entre nos mains : 2 colonels, 51 officiers, 200 hommes et leur drapeau. Le général Baïvas a été arrêté, et l'ordre a été rétabli.

Le Concours des Etats-Unis

DÉCLARATIONS DE LORD NORTHCLIFFE

New-York, 13 juin. — Lord Northcliffe, haut commissaire du gouvernement britannique, a fait à la presse la déclaration suivante :

« Notre devoir est de nous efforcer à alléger le plus possible le poids de la guerre que, plus qu'aucune autre nation, la France supporte depuis le début. »

LE SUCCÈS DE L'EMPRUNT

New-York, 13 juin. — Dans les milieux financiers, on n'a pas le moindre doute que l'Emprunt de la liberté sera couvert au delà des prévisions. La ville de New-York, à elle seule, a souscrit pour un milliard. Le total des souscriptions s'élevait jusqu'à hier soir à 750 millions de dollars.

L'ENROLEMENT

New-York, 13 juin. — Les chiffres officiels publiés sur les résultats de l'enrôlement démontrent que plus de 90 % des hommes mobilisables se sont fait inscrire à la date du 5 juin : 9 millions 500,000 hommes sont inscrits quoique les chiffres de douze Etats manquent encore. 2 millions 750,000 hommes ont renoncé à faire valoir des cas d'exemption.

MILLE AVIONS PAR MOIS

Washington, 13 juin. — Le ministère de la guerre a adopté le plan définitif concernant l'envoi d'avions en France; il sera envoyé mensuellement mille appareils entièrement au point.

LA MISSION RUSSE

New-York, 13 juin. — La mission russe est arrivée dans un port de la côte du Pacifique.

En Espagne

LA SOLUTION DE LA QUESTION MILITAIRE PROCHAINE

Madrid, 13 juin. — Le conseil des ministres a approuvé la conduite et les actes du général Marina, capitaine-général à Barcelone. On attend la solution prochaine de la question militaire.

LA PRESSE ESPAGNOLE

Madrid, 13 juin. — L'organe du comte de Romanones, le « Diaro Universal », s'exprime ainsi : « Entre les mains du chef des conservateurs-libéraux, nous sommes certains que le pouvoir public qui est le pouvoir civil ne sera pas étranglé. »

La Conférence de Stockholm

Délibérations des Majoritaires allemands

Stockholm, 13 juin. — La délégation majoritaire allemande a terminé ses délibérations et a remis au comité hollando-scandinave un mémorandum sur ses conditions de paix. Elle quitte Stockholm aujourd'hui.

Accidents d'Aviation

Paris, 13 juin. — Le deuxième maître aviateur Drouët et le quartier-maître aviateur Desreux, du centre d'aviation de Cherbourg, ont fait une chute de 80 mètres de hauteur en « amerissant » près de l'île Pelée, en rade, à la suite d'une panne de moteur de leur hydravion. L'état du deuxième maître est désespéré.

Un élève pilote aviateur du centre d'aviation d'Etampes, faisant un voyage d'essai, dut atterrir vers sept heures par suite d'une panne près de Goderville (Seine-Inférieure). Au moment de toucher terre, son appareil capota. L'aviateur fut grièvement blessé.

L'Echange des grands Blessés

Paris, 13 juin. — A la suite de pourparlers entre les gouvernements français et bulgare au sujet du rapatriement des grands blessés, le passage à travers la Suisse de ces invalides va pouvoir commencer. Un accord semblable vient également de se conclure entre la Turquie et l'Entente.

Les Permissions de nos Poilus

Paris, 13 juin. — MM. André Hesse, Abrami et Pierre Rameil ont déposé la proposition de résolution suivante :

La Chambre invite le gouvernement :

1. A réduire de quatre à trois mois le délai nécessaire à l'octroi des permissions de sept jours.

2. A étudier en conséquence, dans le plus bref délai, les moyens d'assurer aux soldats permissionnaires dans tous les trains de voyageurs, y compris les trains de luxe, un nombre de voitures égal à celui réservé aux voyageurs civils.

BORDEAUX

12

Il y a un an

14 JUIN 1916

A Paris, ouverture de la Conférence économique des alliés.

Le roi de Grèce signe un décret ordonnant la démobilisation de la flotte.

Modification de l'heure légale en France, dans la nuit du 14 au 15 juin.

A l'Hôtel de Ville

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance publique vendredi prochain 15 juin courant, à cinq heures du soir. (Séance ordinaire.)

Jours sans Viande

On s'est rendu compte que, malgré l'interdiction ministérielle, certains restaurants faisaient figurer des plats de viande sur leurs menus des lundis et mardis. Des proc[illegible]aux ont déjà été dressés. Le com[illegible]ntral invite instamment les [illegible]r ces pratiques qui [illegible] devant

Déclarations de Stock de Charbon

Un décret en date du 22 mai dernier prescrit à tout industriel, commerçant ou particulier de déclarer, dans un délai très restreint, à la mairie de son domicile, la quantité de charbon excédant 1,000 kilos qu'il possédera dans ses magasins ou dans ses caves à la date du 15 juin 1917.

Le même décret stipule que toute quantité non déclarée sera réquisitionnée.

Le maire de Bordeaux invite, en conséquence, ceux de ses administrés dont la provision de charbon, *qu'elle qu'en soit la destination*, aura dépassé, le 15 juin, 1,000 kilogrammes, à faire, du 18 au 23 du même mois de juin, la déclaration prescrite par le décret du 22 mai 1917, dans l'un des centres ci-après : Hôtel de ville; Athénée municipal, rue des Trois-Conils; Bibliothèque de la Ville, rue Mably; Lycée-internat de jeunes filles, rue de la Croix-Blanche, 55; Caserne de gendarmerie, rue Judaïque; Ecole pratique de commerce et d'industrie, rue David-Johnston, 44.

Ecoles communales de garçons : Rue Casemajor, rue Léonard-Lenoir, rue Saint-Maur (groupe Montgolfier), rue Saint-Charles, rue de la Trésorerie.

Ecoles communales de filles : Cours Balguerie-Stuttenberg, rue Gaspard-Philippe, rue Gratiolet, place Henri-IV, rue Flornoy (Saint-Augustin), Saint-Bruno.

Ecoles maternelles communales : Rue Achard, rue d'Arlac, cours de Bayonne, chemin de la Béchade, rue Beck, rue Flété, rue Joséphine, rue Laboye, rue Lucien-Faure, rue Naujac, rue du Noviciat, rue Nuyens, rue du Pas-Saint-Georges, rue Paul-Bert, rue Saint-Louis, avenue Thiers.

Des formules imprimées, pouvant être remplies sur place, seront mises à la disposition du public dans des bureaux installés dans chacun de ces centres, qui resteront ouverts, pour la distribution des formules et la réception des déclarations, chaque jour, de neuf heures à midi et de deux à six heures de l'après-midi, pendant la période indiquée ci-dessus, c'est-à-dire du 18 au 23 juin courant.

Avis de Réunion corporative

On nous prie d'insérer la communication suivante :

Les fonctionnaires, agents, sous-agents, employés et ouvriers de tous grades et de toutes les administrations civiles de l'Etat ou attachés à titre permanent à son service, résidant à Bordeaux et sa banlieue, sont instamment invités, — s'ils ne sont pas ce jour-là retenus par leurs occupations professionnelles, — à assister au grand meeting qui se tiendra à l'Athénée, rue des Trois-Conils, à Bordeaux, le jeudi 14 juin courant, à vingt et une heures, afin de prendre part à la discussion générale soulevée au sujet de l'application du décret du 3 mai 1917, déterminant la réglementation et la répartition des crédits ouverts en vertu de la loi du 7 avril 1917, qui institue des allocations temporaires de cherté de vie et des indemnités pour charges de famille.

N. B. — Le titre de nomination ou la commission sera exigé à l'entrée de la réunion. Les portes seront ouvertes à huit heures et demie.

Syndicat de la Couture

Nous recevons la communication suivante :

Le 11 juin 1917, se sont réunis à l'Athénée municipal : Mmes Arnaud sœurs, M. Bédey, Mme Binard, MM. Brouillaud et Cie, Burton (M. Gohier); Mmes Cazaret et Lesbuchaut, Mme Canal, M. Coumet, Mme Grimaldi, M. Lamolinairie, Maison Larue, Mme Mouche, Mme Mary, Mme Sémirot, Mme Soubiran (Jane).

Après avoir discuté l'opportunité de la création d'un syndicat de la couture, l'assemblée a adopté cette création à l'unanimité. Après cette partie de la séance, présidée par l'honorable doyen M. Lamolinairie, on a procédé à l'élection du bureau définitif. Ont été élus (votants, 14) : M. Larue, président; M. Brouillaud, trésorier.

Le bureau étant définitivement formé s'ajourne « sine-die » pour lecture, approbation des statuts et communications diverses.

La Première Communion au Lycée

Voici le programme de musique religieuse qui sera exécuté à la cathédrale jeudi 14 juin, à l'occasion de la première communion du lycée :

A sept heures et demie : *Veni Creator* (C. Franck); Cantique de Racine (G. Fauré); *L'Amour de ton nom* (de La Tombelle); *Aria*, pour violon (Francœur), par M. Josz; *Sinite parvulos* (de La Tombelle); *O Salutaris!* (Saint-Saëns), par Mme Labayle, avec accompagnement de violon par M. Josz; *Mater Amabilis* (Mozart); *Panis Angelicus* (Fauchey), par Mme Labayle et les chœurs; *Tantum* (XVIIe siècle); *Pour vous bénir, Seigneur!* (Saint-Saëns).

A trois heures : *A jamais heureux les Miséricordieux* (de la 5e béatitude de C. Franck), par Mme Labayle et les chœurs; *Dextera Domini* (C. Franck); *Tantum;* chœur de *Rédemption* (Gounod).

N. B. — M. E. Tauzin, professeur de musique au lycée, dirigera l'exécution des chœurs. A l'orgue d'accompagnement, M. Georges Bonnet, organiste; au grand orgue, M. Rantier, organiste de la primatiale, qui exécutera les pièces de Guilmant, Gigout, et une toccata de sa composition.

Ambulance militaire des Employés de Commerce

Dimanche 17 juin, à onze heures un quart, en l'église Saint-Pierre, messe en musique avec le gracieux concours de Mlles A. Duloit et Montalba; MM. Sellier, du Conservatoire de Bordeaux; Thibaux, professeur de violon; R. Duprat, organiste de la paroisse.

Une quête sera faite au profit des blessés poignés à l'ambulance militaire des employés de commerce.

HORLOGERIE CHARTIER fondée en 1850
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

La Garonne rend un Cadavre

Dimanche dernier, un vieux berger, Ignaz Humayou, demeurant à Ham, commune de Couzelong, découvrit, sur le bord de la Garonne, à l'endroit dit La Plataing (commune de Lestiac), le cadavre d'une femme paraissant âgée de vingt-cinq à trente ans, dont le cuir chevelu était complètement détaché du crâne, et ayant séjourné assez longtemps dans l'eau. Sur elle, on a trouvé une carte du club Taurin, de Toulouse; mais aucun nom n'a permis d'établir l'identité de la noyée, dont le corps a été transporté au dépositoire de la dite commune. M. le docteur Abaud, de Langoiran, requis, a conclu à un suicide ou une imprudence.

PETITE CHRONIQUE

Bébé écrasé. — Mardi, vers dix heures et demie, place du Vieux-Marché, le jeune André Laferre, âgé de deux ans, orphelin, vivant chez sa grand-mère, a été renversé par une charrette qui lui a passé sur le crâne. La victime a été transportée à l'hôpital des enfants, dans un état désespéré.

Un emprunt! — Un inconnu, revêtu d'un uniforme de soldat du 7e colonial, arrêtait mardi soir, vers neuf heures, place Magenta, un permissionnaire, M. Jean Sales, qui passait à bicyclette, et le priait de lui prêter sa machine un instant pour faire une course. Le brave poilu accepta. Il attend toujours le retour de la machine et du « marsouin ».

Mandat d'arrêt. — A la suite d'un mandat d'arrêt du parquet de Nantes, le tailleur d'habits et photographe Léon R... a été écroué pour abus de confiance.

Accident mortel. — Passant à bicyclette mardi soir, vers cinq heures, rue Duffour-Dubergier, le militaire Félix Etchebarre a été renversé par une automobile et grièvement atteint sur diverses parties du corps, et notamment au crâne. Le blessé, transporté à l'hôpital temporaire de la rue du Hâ, y expirait quelques heures plus tard.

Chemin de Fer d'Orléans

Gare de Bordeaux-Bastide. — Sous réserves des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 6,001 à 7,500 (série B, 2e catégorie); de 1,101 à 1,200 (série C, 3e catégorie), par la gare de Bordeaux-Bastide, seront acceptées à l'expédition le samedi 16 juin 1917.

CHRONIQUE DU PALAIS

Nomination judiciaire

C'est avec une satisfaction unanime qu'on a appris, au Palais, la nomination de M. le substitut Dubernet de Boscq au siège de juge près le tribunal de Bordeaux. Magistrat laborieux, instruit et d'un scrupule à l'abri de tout soupçon, M. Dubernet de Boscq, à Bordeaux depuis neuf ans, a su y conquérir toutes les sympathies. Nous sommes vraiment heureux de joindre nos félicitations à celles que lui a déjà values son juste avancement.

M. Dubernet de Boscq est remplacé, au parquet, par M. Dupis, procureur à Ruffec, à qui nous adressons nos souhaits de bienvenue.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mercredi, ont comparu deux femmes arrêtées en flagrant délit de vol à l'étalage : elles ont été condamnées : la première à **un mois**, la seconde à **quinze jours d'emprisonnement.**

Théâtres et Concerts

ALHAMBRA-THÉATRE. — Vendredi prochain, 15 juin, gala extraordinaire, sous la présidence des autorités, au profit de l'hôpital indochinois de Bordeaux. Grand intermède; mandolinistes dans le jardin. Pour la première fois en France, représentation publique du vrai théâtre annamite. 4 scènes nouvelles.

BOUFFES-CASINO D'ÉTÉ. — Tous les soirs, à 8 h. 30, la revue « A Ciel ouvert », avec le célèbre Vilbert dans les trois scènes écrites spécialement pour lui. Triomphe du rondeau « On les aura ! » où Vilbert a fait une des plus belles créations de sa carrière. — Vendredi 15 courant, gala en l'honneur de l'Amérique; adieux de Vilbert. — Samedi 16 juin, Mariette Sully et Libau viendront interpréter deux scènes nouvelles.

TRIANON-THÉATRE. — Tous les soirs, pour la clôture de la saison de printemps : « Cœur de Moineau », joué par une troupe de tout premier ordre, comprenant des artistes aimés du public, comme Henry Vermeil, Willy Garrigue, S. Simon, H. Guise, etc., Jane Lobis, Renée Willems, Céline Alix, Irène Deluz, Louise Dormeuil, etc.

APOLLO-THÉATRE. — Samedi 16 juin commenceront les représentations que vient donner à Bordeaux la troupe du Théâtre des Variétés, avec le concours de la célèbre comédienne Amélie Dieterle. Au programme : « le Roi », comédie de de Flers et de Caillavet.

Pour nos Blessés

Jeudi 14 juin, en matinée, les artistes de l'Alhambra donneront un concert gratuit pour les blessés et convalescents en traitement à Bordeaux.

Hôpital auxiliaire Jeanne-d'Arc

Il est rappelé aux amis de l'hôpital Jeanne-d'Arc que la vente-kermesse organisée au profit des blessés aura lieu les jeudi 14 et dimanche 17 juin, dans le parc de Mme Mesnard, 91, rue de Saint-Genès. Les attractions sont nombreuses et variées.

Cartes d'invitation à l'hôpital, 71, rue de Saint-Genès.

CINÉMAS

Ciné-Théâtre girondin Jeudi, matinée et soirée. Le soir : Intermède de chant.

Saint-Projet Cinéma

Jeudi, en matinée et en soirée, la célèbre tragédienne **Pina Ménichelli** paraîtra pour la dernière fois sur l'écran. L'admirable programme qui se déroule mérite vraiment d'être vu.

Vendredi, **« LA FILLE DE L'OCÉAN »**, film de toute beauté, interprété par une sélection d'artistes d'élite.

MALACEÏNE
Crème de toilette hygiénique et adoucissante, assure le bon entretien du visage et des mains. 1.25, 2.50, 3.75.

MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
1re COMMUNION : OBJETS RELIGIEUX

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 13 juin 1917

Veuve Peyro, 37 ans, rue de Moscou, 27.
Pierre Comme, 62 ans, allées de Tourny, 9.
Germaine Planté, 71 ans, rue du Hautoir, 113.
Zélie Miette, 73 ans, rue de Kater, 54.

CONVOIS FUNÈBRES du 14 juin

Dans les paroisses :

St-Bruno : 7 h., Mme Z. Miette, rue de Kater, 54. — 8 h. 45, Mlle M. Fétiveau, salle d'attente.
Notre-Dame : 8 h. 45, M. P. Comme, allées de Tourny, 9.
St-Victor : 4 h., M. G. Duprat, rue du Hautoir, 113.

Convoi militaire :

2 heures : M. L. Nivet, hôpital militaire.

Autres convois :

9 h. 30 : Mme Brosset, gare Saint-Jean.
11 heures : Mme M. Dulor, chapelle du Cimetière protestant.
2 heures : M. R. Biès, hospice Pellegrin.

CONVOI FUNÈBRE La famille Videau prie ses amis et connaissances de lui faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Ernest VIDEAU,

leur époux et père, qui auront lieu le **vendredi 15 juin**, en l'église Notre-Dame.

On se réunira la maison mortuaire, 131, rue Fondaudège, à sept heures trois quarts, d'où le convoi partira à huit heures un quart.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Dulor, M. et Mme Camille Dulor et leurs enfants, M. et Mme Amédée Ducuron, née Dulor, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme J. DULOR,

leur épouse, mère, grand'mère et belle-mère, qui auront lieu le **jeudi 14 juin**, à la chapelle du cimetière protestant rue Judaïque, à onze heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

AVIS DE DÉCÈS ET SERVICE FUNÈBRE

M. et Mme Paul Debayle, M. et Mme André Debayle, M. et Mme Fernand Soubiran, M. et Mme Paul Sango, M. et Mme Gérard Soubiran et leurs enfants, M. Joseph Sango (au front), M. et Mme Léon Sango, Mme veuve Cazenave, M. Pierre Cazenave, M. et Mme Henri Barrat et leurs enfants, M. et Mme Louis Poitget, Mme Emma Dubourdieu, les familles Debayle, Pointet, Piaubert et Boureau, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de

M. Louis DEBAYLE,

sergent au 34e d'infanterie,
décoré de la croix de guerre,
mort au champ d'honneur le 5 mai 1917
à l'âge de 26 ans,

leur fils, petit-fils, neveu, cousin et petit-cousin.

Remercient toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance, et les informent qu'un service funèbre sera célébré pour le repos de son âme **samedi 16 courant**, à dix heures dans l'église de Bieujac.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Belhomme, les familles Pédebcœuf, Pérarnaud, Feuga, Labat, Hourcq, Michel Bordérie, Mimeault et Forastié remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Baptiste BELHOMME,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite le **vendredi 15 juin**, à dix heures, dans l'église Saint-Paul-Saint-François, sera offerte pour le repos de son âme.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Darracq et son fils, Mme veuve Aubignac et son fils, Mme veuve Bert, M. E. Bert, M. et Mme Dosque et leur fils, M. J. Artaud, M. et Mme Videau et leurs enfants, Mlle Midague, les familles Darracq, Bert et Belin remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Henri DARRACQ,

horticulteur,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à huit heures, le **vendredi 15 juin**, dans l'église Saint-Amand de Caudéran, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes fun. génér. (service de Caudéran)

LUCHON Thermes sulfurés. Plaies de Guerre. Maladies de la Peau, Voies respiratoires. OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Dans la Banlieue

Blanquefort

CITATION. — Canonnier Gustave Audoires, à l'ordre de l'artillerie de la division marocaine : « Canonnier très méritant, venu du Maroc, a fait la campagne depuis le début; s'est toujours bien comporté à toutes les attaques auxquelles la batterie a pris part, s'est particulièrement fait remarquer par son zèle pendant la période d'offensive. »

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 13 Juin

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli : 30mm d'eau à Lyon, 13 à Marseille, 5 à Toulouse, 4 à Toulon, 2 à Dunkerque et à Clermont-Ferrand, 1 à Paris. Ce matin, le temps est nuageux et brumeux dans le Nord et l'Est, beau dans l'Ouest. On signale de la pluie en Provence.

La température a peu varié sur nos régions. Le thermomètre marquait ce matin : 15° à Brest, 16 à Calais, à Cherbourg et à Nantes, 17 à Bordeaux, 18 à Clermont-Ferrand, 19 à Paris, à Limoges et à Marseille, 21 à Alger.

En France, le temps va rester généralement nuageux, brumeux et chaud; quelques pluies sont probables dans le Nord.

Observatoire de la Maison Larget

Le 13 juin

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	16.0	»	»	»
8 heures du matin	17.0	769.0	Tr. nuag.	N.-E.
Midi	23.5	769.0	Dito.	N.-N.-E.
Maxima du jour	24.8	»	»	»

BOURSE DE BORDEAUX

du 13 juin 1917

Au comptant : 3 % nominatif petite coupure, 61 05. — 5 % au porteur, 87 80. — Chemins de fer de l'Etat 4 % 1912-1913, 398. — Obligations de la Ville de Paris 1894-1896, 261 50; dito 1898, 308; dito 1899-Métropolit., 295. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 984. — Crédit foncier de France, 659. — Obligations communales 1880, 458 50; dito communales 1891, 299; dito foncières 1895, 338 50, dito foncières 1917 5 ½ t. p., 326 75. — Est, actions de 500 fr., 754. — Midi, actions de 500 fr., 917; dito obligations 3 % anciennes, 334. — Nord, actions de 500 fr., 1,285. — Orléans, obligations 3 % 1884, 334. — Ouest, actions de 500 fr., 700. — Sud de la France, 95. — Transatlantique, 295. — Panama, obligations et bons à lots, 110. — Procédés Thomson-Houston, 710. — Lots Congo 1888, 70. — Raffinerie Say, 189 50. — Egypte, dette unifiée, 93 25. — Tabacs de Portugal, 487. — Dette ottomane un., 64. — Banque espagnole de Cuba, 562. — Tramways électriques et Omnibus de Bordeaux, 197.

BOURSE DE PARIS

Du 13 juin 1917

Marché calme. 3 %, lourd. L'Extérieure et les valeurs espagnoles ont réactionné, sur le recul de la peseta. Fonds russes, soutenus. Valeurs russes, lourdes sur faiblesse du rouble. Rio-Tinto, meilleur. Valeurs grecques, fermes.

MARCHÉ OFFICIEL

Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 88 05; 3 %, 61; Obl. 4 % Ch. fer Etat, 395 50; Afrique Occid. française 355; Maroc 1914, 430; Argentine 1907, 436; Pernambuco, 418; Chine 1895, 91 65; 1903, 430 25; 1908, 390; 1913, 430; Congo Lots, 69 50; Egypte unifiée, 92 95; privilégiée, 80 75; Espagne 108 40; Japon 1905, 90 50; 1907, 101 75; Bons 1913, 521 75; Maroc 1904, 508; 1910, 479; Russie 1901, 56 25; 1891 et 1894, 51 55; 1896, 47; 1906, 75; 1908, 60 25; Serbie 1902, 390; Dette ottomane unifiée, 63 50.

Etablissements de crédit (Actions). — Banque d'Algérie, 2,999; Banque de Paris, 984; Crédit Foncier, 657; Société marseillaise, 580; Crédit Lyonnais, 1,092; Banque de l'Indochine, 1,395; Banque nationale du Mexique, 355; Banque russo-asiatique, 685.

Chemins de fer (Actions). — Bône-Guelma, 569; Est-Algérien, 550; Est, 754; Paris-Lyon-Méditerranée, 999; Midi, 916; Nord, 1,271; Orléans, 1,095; Ouest, 700; Andalous, 446; Nord de l'Espagne, 483; Saragosse, 447.

Valeurs diverses (Actions). — Azote (Société norvégienne), 595; Comp. des Métaux, 1,065; Ce générale transatl. (ordin.), 294 50; prior., 292; Messageries Marit. (prior.), 195; Métropolitain, 413 50; Omnibus de Paris, 894 50; Sels Gemmes, 260; Suez (Canal maritime), 4,400; Suez (Parts fondateurs), 1,575; Panama, 109 50; Procédés Thomson-Houston, 708; Ce générale des tramways, 410; Aciéries de France, 925; Aciéries de la Marine, 2,248; Chargeurs Réunis, Ce française, 1,510; Ce du Boléo, 968; Compt. et mat. d'usines à gaz, 1,588; Creusot, 2,420; Edison, 543; Etablissements Decauville, aîné, 225; Fives-Lille, 750; Tréfileries du Havre, 227; Forges et Chantiers de la Méditerranée, 1,080; Mines de Malfidano, 244; Nickel, 1,399; Penarroya, 2,105; Say ordin., 481; Distribution Parisienne, 368; Briansk (ordin.), 380; Rio-Tinto (ordin.), 1,739; Naphte Russe, 335; Provodnik, 310.

Obligations françaises (Villes). — Paris 1865, 540; 1871, 366 50; 1875, 492; 1876, 488; 1892, 257 50; 1894/96, 258; 1898, 313; 1899, 293; 1904, 315 50; 1905, 381 50; 2 3/4 1910, 278; 3 %, 1910, 284 25; 1912, 229 75.

Crédit foncier. — Communales 1879, 429; 1880, 458 50; 1891, 299; 1892, 329 75; 1899, 325; 1906, 354; 1912, 191; 1917 (libérée), 325 50; non libérée, 303. Foncières 1879, 467 50; 1883, 390; 1885, 332; 1895, 336; 1903, 372; 1909, 197; 3 ½ 1913, 389; 4 % 1913, 421 50; 1917 (libérée), 325 50; non libérée, 303. Bons à lots 1887, 60; 1888, 70 50.

Chemins de fer. — Ardennes, 360; Est 4 %, 399; 3 %, 333; nouv., 333 50; Midi, 334; nouv., 333 50; Nord 4 %, 408; 3 %, 342; nouv., 341; Orléans 4 %, 396; 3 %, 368; 1884, 334 50; Ouest, 361; nouv., 339 25; P.-L.-M., 397; fusion, 327 75; nouvelles, 324.

Diverses. — Ateliers et Chantiers de la Loire, 490; Banque hypothécaire de France 1881, 352 50; Suez 2e série, 370; 3e série, 386; Omnibus de Paris, 379; Voitures de Paris, 379.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Andalous (1re série) fixe, 342; 2e série fixe, 317; Asturies (1re hypoth.), 434; Cacérès var., 127 50; Nord-Espagne (1re hypoth.), 480; 2e hypoth., 380 50; Pampelune, 401 50; Portugais, de 1er rang, 293; nouv. de 2e rang, 130; Lombardes, anc., 156 25; nouv., 155; Saragosse (1re hypoth.), 365; 2e hypoth., 346; Riazan-Ouralsk, 317; Altaï, 315; Central Pacific, 405.

Diverses. — Crédit Foncier égyptien, 3 ½ %, 398; 4 %, 445.

VALEURS EN BANQUE

Obligations. — Haïti (Bons de coup.), 45.

Actions. — Machines Hartmann, 487; Bruay, 1,695; Malacca ordinaire, 140; Maltzoff, 501; Bakou, 1,400; Colombia, 756; Lianosoff, 370; De Beers ordin., 866; prefer., 377; Spassky Copper, 49; Utah Copper, 679; Platine, 512; Shansi, 26 50; Toula, 995; Balia, 308.

Mines d'Or. — Chartered, 17; Ferreira, 25; Goldfields, 46 75; Léna Goldfields, 90 75; Rand Mines, 96; Robinson Gold, 27.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 13 à 27 18; Espagne, 6 66 à 6 72; Hollande, 2 35 ½ à 2.39 ½; Italie, 80 à 82; New-York, 5 67 ½ à 5 72 ½; Portugal, 350 à 370; Pétrograd, 1 32 ½ à 1 37 ½; Suisse, 114 à 116; Danemark, 164 à 168; Suède, 171 à 175; Norvège, 166 ½ à 170 ½; Canada, 568 à 573.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Change Madrid, 74 50; Barcelone, 74; Lisbonne, 848; Buenos-Ayres (or), 50 1/4; Valparaiso 18 17/32.

La bonne Journée de Mlle Jan

Mlle Marie Jan, de Talvert-Bubry (Morbihan), a marqué d'un caillou blanc la journée où elle a pris la décision de suivre le traitement des Pilules Pink. Depuis très longtemps déjà, elle souffrait de maux d'estomac, de mauvaises digestions, et, de ce fait, dépérissait un peu chaque jour. Mlle Jan n'était pas sans appréhension, sans inquiétude sur son sort, puisque tous les traitements essayés s'étaient montrés sans effet. Dès qu'elle a eu pris les Pilules Pink, Mlle Jan n'a plus eu de doute, plus d'appréhension, car elle a senti, profondément senti, qu'elle marchait vers la guérison. C'est un cri général, d'ailleurs, chez ceux qui prennent les Pilules Pink, qu'ils sentent qu'ils s'acheminent vers la guérison dès les premières pilules prises.

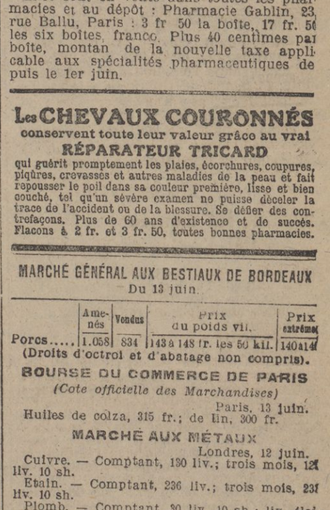

« Depuis que j'ai pris les Pilules Pink, écrit Mlle Jan, mes maux d'estomac ont complètement disparu. Je mange de tout et digère parfaitement. Je ne pensais pas qu'en si peu de temps on pouvait obtenir tant de soulagement. Je souffrais depuis deux ans de maux d'estomac, et vos bonnes pilules m'ont guérie en quelques jours. Ma guérison est bien établie, car voilà plusieurs mois que j'ai cessé le traitement des Pilules Pink et je n'ai pas eu de maux d'estomac. »

Et maintenant, comment les Pilules Pink obtiennent-elles ces si beaux résultats? Uniquement parce qu'elles donnent du sang avec chaque pilule. Les maux d'estomac, à de rares exceptions près, ne sont pas une maladie, mais la résultante d'un mauvais état général, le malaise le plus aigu provenant de cet état général défectueux. Cet état a, neuf fois sur dix, pour origine la pauvreté du sang. Prendre les Pilules Pink c'est se donner du sang à volonté. On conçoit donc et que le malade éprouve tout de suite un grand sentiment de bien-être, et que le mal ne peut durer longtemps.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les maux d'estomac, migraines, névralgies sciatique, douleurs, irrégularités, épuisement nerveux, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco. Plus 40 centimes par boîte, montant de la nouvelle taxe applicable aux spécialités pharmaceutiques depuis le 1er juin.

Les CHEVAUX COURONNÉS
conservent toute leur valeur grâce au vrai
RÉPARATEUR TRICARD
qui guérit promptement les plaies, écorchures, coupures, piqûres, crevasses et autres maladies de la peau et fait repousser le poil dans sa couleur première, lisse et bien couché, tel qu'un sévère examen ne puisse déceler la trace de l'accident ou la blessure. Se défier des contrefaçons. Plus de 60 ans d'existence et de succès. Flacons à 2 fr. et 3 fr. 50, toutes bonnes pharmacies.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 13 juin.

	Amenés	Vendus	Prix du poids vif.	Prix extrêmes
Porcs	1.058	834	143 à 148 fr. les 50 kil.	140 et 147

(Droits d'octroi et d'abatage non compris).

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 13 juin.

Huiles de colza, 315 fr.; de lin, 300 fr.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 12 juin.

Cuivre. — Comptant, 190 liv.; trois mois, 128 liv. 10 sh.

Etain. — Comptant, 236 liv.; trois mois, 237 liv. 10 sh.

Plomb. — Comptant, 30 liv. 10 sh.; liv. étolgnée, 29 liv. 10 sh.; best selected, 140 liv. à 136 liv.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 12 juin.

Térébenthine. — Soutenue. Disponible, 54 sh. 3 d.; vendeurs, 54 sh. 3 d.; juin-juillet, 55 sh.; acheteurs, 56 sh. 3 d. payé.

Résine. — Disponible,